

Metz, le 19/03/2024

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE d'ETABLISSEMENT

Du 19 Mars 2024

La délégation Force Ouvrière était composée de : Jean-Pierre MENGEL, Laura REIFFLE, Claire JEANNIN, Sandrine JOLY, Mustapha BEN AMAR

Représentant Syndical : Jean-Jacques FREUDENREICH

Séance présidée par Hervé L'HOTELLIER DRA assisté de Laura FEOLI. En présence d'Audrey KOHLER (DRH),

Ordre du jour

1. Approbation PV du CSE du 20 février 2024
2. L'emploi :
 - 2.1 Mouvements du personnel CDI, CDD (Tableau de sortie CDI avec les motifs)
 - 2.2 Recrutements en cours.
3. Production à fin février 2024 HTS et chiffre d'affaires à fin janvier (remise de document).
4. Bilan des collectifs métiers activés en 2022, en 2023, en 2024, en cours, dans les centres ou à la direction régionale.
 - Sur quelles thématiques et problématiques de travail ?
 - Quelles décisions prises ?
 - Quelles conséquences, quels résultats sur le travail, les conditions de travail, l'organisation du travail ?
5. Création de la commission facultative multi modalité
6. Présentation des PAPRI Pact pour l'année 2024.
7. Retours de la direction concernant les propositions faites lors des rendus d'avis du CSE concernant :
 - Les DU 2022 avis en mars 2023.
 - Les PAPRI Pact 2023 avis en septembre 2023.
8. Rendu d'avis du CSE E sur les DU 2023.
9. Point sur la mise en œuvre de la formation commune RP et DC suivant accord QT RPS.
10. Réponse de la direction à la déclaration de la CSSCT E en date du CSEE de février 2024.
11. Information consultation, Congés payés
12. Consultation sur le processus de reclassement de Monsieur KAISER dans le cadre de l'inaptitude constatée par le Médecin du Travail
13. Présentation par la DIA du plan chiffré et daté du plan de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduites des centres du Grand EST.
14. Validation du Règlement intérieur du CSEE
15. Informations du Président.
16. Divers

1. Approbation PV du CSE du 20 février 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. L'emploi :

Nous abordons le sujet de la promo 16-18. Le DRA annonce une réorganisation avec la suppression des postes de responsable avec uniquement des coordinateurs. Pour FO c'est encore une usine à gaz avec des redistributions de postes parfois précaires.

A FO nous remarquons un équilibre fragile sur le poste de CRA dans les Vosges. (1 poste sur 3 sites) Pas de recrutement prévu mais on recrute sur RF. Est-ce bien logique ? nous sommes inquiets sur ces postes esseulés. Le DRA temporise et réfléchit sur la meilleure des solutions. Pour lui tout est cohérent. (Évidement)

Nous sommes soucieux sur le devenir des « petits » sites. L'exemple des Vosges le montre bien par l'arrêt de certaines formations (la sécurité), la communication qui ne passe pas (réunions par teams qui sont choquantes) le manque de considération du *Personnel*.

Le DRA essaie de nous rassurer : il entend la nécessité de mieux communiquer sur les objectifs à venir. Il précise qu'il n'est pas question d'abandonner les petits centres et que notre mission est toujours l'insertion par la formation. Nous restons cependant vigilants et gageons que cela ne reste pas de vaines paroles.

A FO, nous demandons un vrai dialogue avec de vrais objectifs, de vraies lignes directrices.

Nous demandons également la tenue d'un CSE spécifique sur les ambitions territoires centre par centre afin de répondre à toutes les questions sur les formations maintenues, sur le plan de développement, sur le plan de recrutement et la situation économique.

Le DRA accepte *et s'engage à la tenue d'un CSE* en juin pour présenter *Ambition Territoire des centres du Grand Est*.

FO fait remarquer un fléchage des candidats à certains postes par des lettres de mission qui favorisent des personnes choisies par la hiérarchie.

Le DRA admet que la direction peut émettre une lettre de mission sans appel à candidature même si cela paraît injuste.

3. Production à fin février 2024 HTS et chiffre d'affaires à fin janvier (remise de document).

A FO nous remarquons qu'il n'y a pas d'objectif ETP centre par centre. Nous demandons ces chiffres pour le prochain CSE.

Le CA du financeur France travail affiche une baisse conséquente : Yutz a des actions annulées, nous attendons un AO complémentaire sur 2024

Le DRA annonce qu'un plan d'action est en cours pour le développement, nous ne disposons pas encore des budgets.

Nous avons demandé si le budget prévisionnel de la Région Grand Est intégrait les mesures de restriction budgétaire du gouvernementale notamment la mesure 102 (-225 M€) concernant les demandeurs d'emploi.

Le DRA : non cette mesure n'est pas dans le budget 2024.

4. Bilan des collectifs métiers activés en 2022, en 2023, en 2024, en cours, dans les centres ou à la direction régionale.

Nous attendions un retour de la ligne développement. La directrice est indisponible et présentera son plan d'action au CSE d'avril.

Un bilan des collectifs métier sera présenté à la CSSCT du 21 mars.

FO propose de créer d'autres collectifs par exemple pour les RF, pour les formateurs voire des collectifs faisant intervenir plusieurs lignes métiers pour la transversalité. Nous pourrions également intégrer les métiers « isolés ».

*Pour FO il manque toujours de la communication sur ces collectifs. Le **Personnel** n'est pas forcément au courant du fonctionnement, des retours et du suivi. 1 pilote est-ce suffisant ?*

Dans les solutions proposées par le DRA comme les revues de lancement, le travail d'équipe sur la programmation nous avons l'impression que la direction redécouvre les fondamentaux de l'AFPA.

En attendant, les revues de lancement sont faites à la dernière minute quand elles existent, les formateurs sont confrontés à plusieurs groupes disparates sans préparation.

5. Création de la commission facultative multi modalité

Pour FO cette commission doit refonctionner avec des objectifs précis

La création est votée à l'unanimité

6. Présentation des PAPRIACT pour l'année 2024.

Un SharePoint sécurité est créé afin de déposer les DU et PAPRIACT, celui-ci est obligatoire pour l'ensemble des RGS avec la possibilité pour les élus et les RP d'accéder aux documents.

7. Retours de la direction concernant les propositions faites lors des rendus d'avis du CSE concernant :

- Les DU 2022 avis en mars 2023.
- Les PAPRIACT 2023 avis en septembre 2023.

Nous remarquons que les risques ne sont pas priorités.

La CSSCT est mandatée pour avis sur le PAPRIACT

8. Rendu d'avis du CSE E sur les DU 2023.

Avis de la CSSCT votée à l'unanimité. [\(voir annexe\)](#)

9. Point sur la mise en œuvre de la formation commune RP et DC suivant accord QT RPS.

AO en cours sur le national sur l'organisme de formation, deux modules de formation seront proposés (un pour les RP, un pour les DC)

10. Réponse de la direction à la déclaration de la CSSCT E en date du CSEE de février 2024.

Intervention de la DC du centre de Metz

Sur l'atelier grande puissance : mutualisation du matériel.

Pour la CTA : le recrutement d'un formateur et la réouverture du plateau technique, permettra de reprendre les travaux sur le matériel.

Sur TEBC : l'ingénierie travaille avec le formateur. Les devis sont acceptés les travaux vont pouvoir commencer.

Le 2^e atelier EEB sera équipé avec du matériel de Reims.

Pour ADVF et ASMS : une incompréhension entre la salariée et la DC a dû avoir lieu sur le timing des déménagements. Le dialogue n'a pas eu la même interprétation entre la DC et la salariée.

Des propositions vont être faites à la formatrice suite à l'arrêt de la formation ADVF

A FO nous suivons ce dossier de très près.

Nous demandons que l'on tienne compte des problèmes de santé de la salariée

Attention au choc émotionnel lors des changements d'espace de travail.

FO fait remarquer à la direction qu'une même situation dans un autre centre a provoqué un accident du travail ayant conduit un arrêt maladie d'un an.

FO remarque un manque de communication et un manque de considération du personnel. Favoriser le dialogue social par les RP et le tableau de suivi des travaux

11. Information consultation, Congés payés

Le droit local sera respecté.

Seul le centre de Reithel sera fermé 2 semaines en été pour des raisons de maintenance.

12. Consultation sur le processus de reclassement de Monsieur KAISER dans le cadre de l'inaptitude constatée par le Médecin du Travail

Il n'y aura pas de commission de reclassement car des postes lui ont été proposés.

Le salarié a fait état d'un projet de reconversion Il engagera des moyens financiers tel que son CPF par exemple.

Pour FO : FO Regrette que lors de la rencontre avec ce salarié à sa demande, la direction n'a pas été en mesure de l'inviter à contacter un conseiller en évolution professionnelle afin qu'il puisse bénéficier d'une étude de dossier TRANSIPRO. Le fait d'être demandeur d'emploi limitera les financements de formation ! À l'AFPA nous sommes toujours les plus mal chaussés !

Pas de financement AFPA.

9 élus s'abstiennent.

13. Présentation par la DIA du plan chiffré et daté du plan de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduites des centres du Grand EST.

DIA absente,

Absences de communication entre le national et le régional.

*DIA absente, le DRA se désolé de cette situation.

L'accessibilité est de la responsabilité de la DR.

Nous déposons nos questions à la DRH et DRA afin qu'elles soient communiquées à la DIA.

A FO nous sommes très étonnés par cette communication inexistante entre la DIA et la DR

Nous ne comprenons pas les chiffres et ce qu'ils représentent, par exemple à Reims.

FO constate que les travaux qui doivent être engagés sont axés sur la mobilité « physique » alors que le handicap peut être visuel ou auditif. Pour FO les travaux doivent par exemple aussi prévoir des panneaux en braille, des points lumineux etc....

Le document présenté en séance est en partie relatif à la région Bourgogne Franche Comté ? Cela montre l'intérêt que la DIA porte aux salariés de la région Grand Est. Ce même document fait état de 154 établissements alors que 30 ont été vendus. Enfin un planning indique que les centres de Colmar, Metz et Laxou ont terminés les travaux de mise en accessibilité. Pour FO nous en sommes bien loin.

14. Validation du Règlement intérieur du CSEE

Le RI est validé à l'unanimité

15. Informations du Président.

Arrivée des directeurs de centre à COLMAR et REIMS, ils seront accompagnés par des tuteurs qui se trouvent à GRENOBLE et SAINT ETIENNE afin de partager les expériences

16. Divers

FO demande pourquoi un conseiller transition en CDD depuis plus de 6 mois n'est pas à 37 heures. L'accord est à la main de la direction du centre, nous rappelons que l'accord RTT est valable pour tous les salariés.

La DRH répond que c'est à la main des centres.

FO demande qui est d'astreinte le week-end en cas d'urgence dans un centre à l'hébergement, le DRA se renseigne.

CONTACTS F.O.

FO c'est quoi ?

FO est un syndicat qui puise son origine dans la première Confédération interprofessionnelle, créée à Limoges en 1895, qui se nommait : Confédération Générale du Travail. Cette "CGT", à l'époque, avait pour seul objet, la défense des intérêts des salariés. Par la suite, ce syndicat a subi l'influence politique des communistes, qui provoqua plusieurs scissions. Tous ceux qui étaient attachés à l'indépendance syndicale condamnèrent et refusèrent la politisation de la CGT et sa soumission au Parti Communiste Français. C'est alors, par conviction, qu'ils créèrent (avril 1948) la Confédération Générale du Travail.

FORCE OUVRIERE (CGTFO).

Mais pourquoi avoir conservé le sigle CGT ?

Bien sûr, par fidélité à l'idéal de liberté et d'indépendance syndicale, qui était à l'origine de la création du mouvement syndical interprofessionnel, mais aussi pour garder ses racines et continuer le véritable syndicalisme indépendant. Aujourd'hui **FO** - historiquement et juridiquement la CGTFO - **est le seul syndicat français libre et indépendant à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques et, de façon générale, de toute influence extérieure au syndicat.**

C'est sa force, c'est votre force.

FO-Cadres est un lieu de réflexion et d'échange en développant un mode de liaison efficace et permanent de l'organisation syndicale avec les mondes étudiant, universitaire, scientifique et technique.

